



Mairie
d'ESCAUDŒUVRES
 59161 – BP N° 13
 Tél : 03.27.72.70.70
 Fax : 03.27.72.70.92

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
 EN DATE DU MARDI 13 AVRIL 2010 à 18 heures 30**

Suite à la convocation qui lui a été adressée en date du 07 avril 2010, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Patrice ÉGO, Maire.

Étaient Présents : MM. ÉGO Patrice – LEFEBVRE Guy – MORY Nicole – RICHEZ Annick – CANDELIER Anne.Sophie – DOMISE.PAGNEN Gérard – DHAUSSY Marie.Thérèse – DERICKXSEN Thérèse – CARDON Raymond – THELLIEZ Jean.Marc – LEMAIRE Claude – PIGOT Raymond – GAY Joëlle – BRASSART Marie.Josée – JOURDAIN David – COLAU Johann – VANDEVILLE Jean.Pierre – DE SOUSA José – DESPIERRE Claudine – LEROY Isabelle – CACHEUX Guy –.

Formant la majorité en exercice

Absents excusés ayant donné procuration : MM. MORCHOISNE Maurice – PLATEAU André – MONNIER Jeannine – PEREIRA Fabienne – BARATA.RODRIGUES Wendy – COQUEREL Alain –.

Madame MORY Nicole a été élue Secrétaire.

Vote du Budget Primitif 2010

a) – Vote du taux d'imposition des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque membre du Conseil Municipal s'est vu remettre une copie, de l'état 1259 des taux d'imposition 2010.

Nous avons abordé ce point lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 30 mars dernier.

L'état 1259 de notification des taux d'imposition de 2010 de la taxe d'habitation et des taxes foncières fait apparaître une évolution des bases d'impositions prévisionnelles pour 2010 :

	Base d'imposition 2009	Base d'imposition 2010
Taxe d'Habitation	2 042 000,00 €	2 058 396,00 €
Taxe Foncière Bâti	3 139 000,00 €	3 175 187,00 €
Taxe Foncière Non Bâti	48 300,00 €	48 381,00 €

Commentaires

L'examen des bases d'imposition de la taxe d'habitation fait apparaître une augmentation de 0,8 % qui correspond au cumul de la revalorisation forfaitaire votée par la loi de finances et des variations physiques de la matière imposable (ex. : exonérations diverses...)

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté de 1.15 %. Cette augmentation résulte également de la variation nominale des bases 2009 et des variations physiques de la matière imposable.

Les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ont augmenté de 0.16 % et résultent exclusivement des variations physiques (ex. : terre de culture devenue constructible.)

L'évolution des bases d'imposition constatées pour 2010 assure un produit fiscal attendu de 1.148.469,00 € qui, si l'on reste aux mêmes taux, assurera un produit fiscal de 1.121.597,00 € en 2010 hors compensations.

Les taux d'imposition proposés pour 2010, sont ceux votés l'an dernier soit :

T.H.	=	24.76	(France 14.97, Nord 26.25)
T.F.B.	=	18.61	(France 19.32, Nord 24.96)
T.F.N.B.	=	65.90	(France 45.50, Nord 50.82)

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur ce vote. « Je rappelle donc que les taux d'imposition sont inchangés cette année. »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE, Conseiller Municipal : « On votera contre parce que vous avez promis une baisse il y a quelques années, cette année il n'y a pas de baisse. »

Monsieur Gérard DOMISE-PAGNEN, adjoint aux finances, rappelle que les taux ont baissé deux années de suite en 2007 et 2008. L'an dernier et cette année il n'a pas été possible d'appliquer de baisse des taux, la crise financière internationale qui frappe la France nous en a empêchés. Par contre nous avons réussi à ne pas augmenter les taux. Cette attitude, a par ailleurs été adoptée par la grande majorité des villes et communes de France.

Monsieur Guy CACHEUX, conseiller municipal, demande la parole il indique qu'au vu de la situation financière de la commune le conseil municipal sera obligé d'augmenter les taux l'an prochain. D'autant que la compensation intégrale de la taxe professionnelle par l'État l'an prochain est plus qu'incertaine et d'autre part la question se posera du financement des investissements.

Monsieur Gérard DOMISE-PAGNEN : « Nous nous sommes posés la question de savoir s'il était judicieux d'augmenter les taux cette année puisque nous sommes arrivés à présenter le budget en équilibre. Cette année on pouvait justifier une augmentation compte tenu de la conjoncture économique nationale et internationale d'autant que des collectivités territoriales (villes ou communautés, Départements) augmentaient leurs recettes fiscales. Il aurait donc été plus facile de justifier une augmentation cette année. Nous ne savons l'an prochain quelles sera la situation financière du pays et en cas d'hypothétique retour à la normale, la crise étant passée, une augmentation de la fiscalité serait moins bien admise et comprise. »

Monsieur Guy CACHEUX : « Il faudrait peut être augmenter chaque année de l'équivalent de l'augmentation de l'indice du coût de la vie. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Oui, certainement on pourra y réfléchir pour l'an prochain. »

Monsieur le Maire : « Je pense que cela représenterait un gain annuel de l'ordre de 100.000 euros. »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE : « Toutes les communes n'augmentent pas ! »

Monsieur le Maire : « Aucune commune ne baisse ses taux d'imposition mais les collectivités territoriales, à l'exception des Départements, qui augmentent leur fiscalité restent une minorité. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN indique qu'on ne peut pas faire des projections dans le temps il y a trop d'incertitudes.

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE : « Je vous donne un exemple à NEUVILLE-SAINT-REMY ils augmentent de deux points mais la taxe d'habitation passe à 15,83 %. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Le taux à ESCAUDOEUVRES est supérieur mais ce n'est pas la municipalité actuelle qui l'a porté à 24,76. »

Monsieur VANDEVILLE : « Oui, mais vous auriez pu baisser. »

Monsieur le Maire : « La Taxe d'Habitation quand nous sommes arrivés étaient déjà très élevée nous l'avons baissée deux fois. Cette année les taux restent inchangés l'an prochain nous verrons bien selon la conjoncture. Il n'y a pas d'augmentation cette année. »

Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote des taux d'imposition 2010 des trois taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention Monsieur Guy CACHEUX et 5 voix contre du groupe bâtir d'avenir d'Escaudœuvres,

- Fixe les taux 2010 d'imposition des trois taxes directes locales ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation 24,76 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 18,61 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties 65,90 %

b) – Vote du Budget Primitif 2010

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter d'abord le Budget Primitif puis il se prononcera sur le vote des subventions aux associations. Il rappelle que chaque membre du Conseil Municipal a été destinataire du projet du Budget Primitif.

Monsieur le Maire précise que le détail des propositions de subventions aux associations figure dans le Budget Primitif.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	4 525 500,00	4 732 941,69
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	207 441,69	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 732 941,69	4 732 941,69

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris compte 1068)	1 322 351,86	1 634 293,03
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	311 941,17	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 634 293,03	1 634 293,03

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	6 367 234,72	6 367 234,72
------------------------	---------------------	---------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud. primitif précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	Total (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	1 956 300,00		1 777 862,10		1 777 862,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 221 670,00		1 888 000,00		1 888 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	590 100,00		576 100,00		576 100,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		4 768 070,00		4 241 962,10		4 241 962,10
66	Charges financières	147 477,00		65 023,87		65 023,87
67	Charges exceptionnelles			10 000,00		10 000,00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 915 547,00		4 316 985,97		4 316 985,97
023	Virement à la section d'investissement			208 514,03		208 514,03
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	183 516,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonc.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		183 516,00		208 514,03		208 514,03
TOTAL		5 099 063,00		4 525 500,00		4 525 500,00

+

D002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE

207 441,69

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 732 941,69

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud. primitif précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	Total (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 297,69		5 297,69
70	Produits des serv., du domaine et ventes...	137 900,00		111 000,00		111 000,00
73	Impôts et taxes	3 779 597,00		3 689 144,00		3 689 144,00
74	Dotations et participations	948 843,52		794 500,00		794 500,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00		90 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 961 340,52		4 689 941,69		4 689 941,69
76	Produits financiers	20 000,00		10 000,00		10 000,00
77	Produits exceptionnels	46 000,00		33 000,00		33 000,00
78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 027 340,52		4 732 941,69		4 732 941,69

042	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonc.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

TOTAL		5 027 340,52		4 732 941,69		4 732 941,69
--------------	--	---------------------	--	---------------------	--	---------------------

+

R002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 732 941,69

Pour informations :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	208 514,03
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud. primitif précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	Total (=RAR+prop)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	27 900,00		15 000,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	883 757,00		820 799,57		820 799,57
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	174 865,00		278 038,26		278 038,26
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 086 522,00		1 113 837,83		1 113 837,83
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	269 268,00		208 514,03		208 514,03
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	269 268,00		208 514,03		208 514,03
45X-1	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 355 790,00		1 322 351,86		1 322 351,86
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	1 355 790,00		1 322 351,86		1 322 351,86

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou ANTICIPE	+	311 941,17
---	----------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud. primitif précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	Total (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00		1 400 000,00		1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisation en cours					
	Total des recettes d'équipement	800 000,00		1 400 000,00		1 400 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	176 858,00		8 609,00		8 609,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	90 887,50				
138	Autres subv. d'investissement non tranf.					
18	Compte de liaison : affectation					
165	Dépôts et cautionnement reçus					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	17 170,00		17 170,00		17 170,00
024	Produits des cessions	178 246,00				
	Total des recettes financières	463 161,50		25 779,00		25 779,00
45X-2	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 263 161,50		1 425 779,00		1 425 779,00
021	Virement de la section de fonctionnement			208 514,03		208 514,03
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	183 516,00				
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	183 516,00		208 514,03		208 514,03
	TOTAL	1 446 677,50		1 634 293,03		1 634 293,03

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE ou ANTICIPE	+	
---	----------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

Pour informations :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	208 514,03
---	-------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 777 862,10		1 777 862,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 888 000,00		1 888 000,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achat et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	576 100,00		576 100,00
656	Frais de fonc. des groupes d'élus			
66	Charges financières	65 023,87		65 023,87
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		208 514,03	208 514,03
Dépenses de fonctionnement - Total		4 316 985,97	208 514,03	4 525 500,00

+

D002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE	207 441,69
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 941,69
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emp. (sf 1688 non budg)	208 514,03		208 514,03
18	Compte de liaison : Affectations opération d'équipement (total)	1 113 837,83		1 113 837,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances ratt. à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Prov. pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Prov. pour dépréciation des matières</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciations des comptes de tiers</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciations des comptes financiers</i>			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 322 351,86	0,00	1 322 351,86

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou ANTICIPE	311 941,17
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (de l'exercice + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 297,69		5 297,69
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod. des serv., du domaine et ventes directes	111 000,00		111 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	3 689 144,00		3 689 144,00
74	Dotations et participations	794 500,00		794 500,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers	10 000,00		10 000,00
77	Produits exceptionnels	33 000,00		33 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		4 732 941,69	0,00	4 732 941,69

+

R002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 941,69
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	8 609,00		8 609,00
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes (sf 1688 non budg.)	1 400 000,00		1 400 000,00
18	Compte de liaison : Affectations			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des part.			
27	Autres immob. financières	17 170,00		17 170,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Prov. pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Prov. pour dépréciation des matières</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciations des comptes de tiers</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciations des comptes financiers</i>			
3..	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		208 514,03	208 514,03
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 425 779,00	208 514,03	1 634 293,03

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE ou ANTICIPE	
---	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	1 956 300,00	1 777 862,10	
6042	Achats de prestations de services (autres que terr	380 700,00	280 000,00	
60611	Eau et assainissement	13 000,00	26 000,00	
60612	Énergie - électricité	150 000,00	197 600,00	
60613	Chauffage urbain	80 000,00	96 000,00	
60618	Autres fournitures non stockables 1	200,00		
60621	Combustibles	13 000,00	5 000,00	
60622	Carburants	35 000,00	23 500,00	
60623	Alimentation	150 000,00	136 462,10	
60624	Produits de traitement	5 000,00		
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	15 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	50 000,00	20 600,00	
60632	Fournitures de petit équipement	60 000,00	45 000,00	
60633	Fourniture de voirie	15 000,00	13 500,00	
60636	Vêtements de travail	6 000,00	5 700,00	
6064	Fournitures administratives	30 000,00	28 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et méd	20 000,00	16 000,00	
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	22 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	5 700,00	
611	Contrats de prestations de services avec des entre	60 000,00	42 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	15 000,00	12 500,00	
6132	Locations immobilières	15 000,00	5 000,00	
6135	Locations mobilières	45 000,00	100 000,00	
61521	Terrains	45 000,00	38 600,00	
61522	Bâtiments	180 000,00	96 200,00	
61523	Voies et réseaux	65 000,00	100 000,00	
61551	Matériel roulant	50 000,00	25 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	20 000,00	19 900,00	
6156	Maintenance	70 000,00	24 000,00	
616	Primes d'assurance	70 000,00	100 000,00	
617	Études et recherches	3 000,00	5 000,00	
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	3 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	20 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
6226	Honoraires	30 000,00	5 600,00	
6231	Annonces et insertions	6 000,00	4 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	100 000,00	135 000,00	
6233	Foires et expositions	1 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	500,00		
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 500,00	
6251	Voyages et déplacements	40 000,00	27 900,00	
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	12 500,00	
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	25 000,00	
63512	Taxes foncières	32 000,00	21 000,00	
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	15 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	600,00	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	2 221 670,00	1 888 000,00	

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	25 000,00	
6331	Versement de transport	6 000,00	6 500,00	
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	7 600,00	7 000,00	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de g	25 000,00	26 000,00	
64111	Rémunération principale	830 000,00	830 000,00	
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité	18 500,00	15 000,00	
64118	Autres indemnités	134 000,00	135 000,00	
64131	Rémunérations	483 000,00	320 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion	72 000,00	50 000,00	
6417	Rémunérations des apprentis	16 200,00	20 000,00	
6451	Cotisation à l'u.r.s.s.a.f.	320 000,00	200 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	220 000,00	203 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		10 000,00	
64732	Versées aux a.s.s.e.d.i.c.	45 000,00	30 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	2 500,00	
64832	Contributions au fonds de compensation de cessatio	4 220,00	4 000,00	
6488	Autres charges	4 150,00	4 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	590 100,00	576 100,00	
6531	Indemnités	120 000,00	105 000,00	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	
6535	Formation		6 000,00	
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00		
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation	100,00	100,00	
6558	Autres contributions obligatoires		14 100,00	
65736	Subventions de fonct. au ccas	200 000,00	200 000,00	
	C.C.A.S.	200 000,00	200 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	265 000,00	246 900,00	
	Club 3ème âge scaldobrigien	1 000,00		
	Amitiés internationales	500,00	500,00	
	Syndicat CGT communaux Escaudoeuvres	600,00	600,00	
	Danse de salon	1 000,00	1 000,00	
	Ecole Gymnastique enfants	1 000,00	1 000,00	
	Quartier Tisserin Escaudoeuvres	1 000,00	1 000,00	
	O3 Racing	1 000,00	1 000,00	
	Les Amis de ma Maison	1 000,00	1 000,00	
	Scaldocouture	1 150,00	900,00	
	Anciens Combattants et Prisonniers de Gu	1 400,00	1 400,00	
	Gymnastique entretien adultes	1 500,00	2 000,00	
	La Scaldobrigienne	1 500,00	1 500,00	
	Subventions exceptionnelles	1 900,00	2 000,00	
	F.N.A.C.A.	2 500,00	2 500,00	
	Les Jeunes Talents	2 500,00	2 500,00	
	U.N.R.P.A.	3 000,00	3 300,00	
	Ass. Parents élèves	3 000,00	3 000,00	
	The Flora Compagny	3 000,00	3 000,00	
	Groupe Généalogistes amateurs	3 000,00	3 000,00	
	Club du Temps Libre	3 500,00	3 500,00	
	M.K.C.	4 500,00	4 500,00	
	Union commerciale et artisanale	5 000,00	3 000,00	

	Pétanque Club	5 000,00	5 000,00	
	Cyclo Club Escaudoevres	5 100,00	5 100,00	
	Harmonie Municipale Escaudoevres	5 500,00	10 600,00	
	Office Moderne Culture	5 500,00	5 500,00	
	Espace Nature et Animalier	7 000,00	7 000,00	
	O.M.C. intervention Musique écoles	8 000,00	9 500,00	
	Ecole Musique Harmonie Municipale	11 800,00	12 000,00	
	Judo Jujitsu	14 000,00	14 000,00	
	Tennis de table	18 000,00	15 000,00	
	Hockey Club Escaudoevres	28 000,00	33 000,00	
	Basket Club Escaudoevres	33 000,00	33 000,00	
	C.A.S.E.	45 000,00	50 000,00	
	Gardons la Pêche	5 000,00	5 000,00	
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		4 768 070,00	4 241 962,10	
66	CHARGES FINANCIÈRES	147 477,00	65 023,87	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 477,00	65 023,87	
6618	Intérêts des autres dettes	50 000,00		
668	Autres charges financières	20 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles		10 000,00	
	Théâtre en Cambrésis	2 800,00	3 200,00	
	Sclérose en plaques	200,00	200,00	
	Secours catholique	400,00	200,00	
	Institut de recherche sur le cancer	200,00	600,00	
	Association Cyclo Club Cambrésien	5 000,00	5 000,00	
	Paroisse St Vaast St Géry	100,00	500,00	
	Prévention routière	150,00	150,00	
	Nouveau Planning Familial	150,00	150,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+66+67+(68)+022		4 915 547,00	4 316 985,97	
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		208 514,03	
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	183 516,00		
6811	Dotations aux amorti. et immo. incorporables et co	183 516,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		183 516,00	208 514,03	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		183 516,00	208 514,03	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)		5 099 063,00	4 525 500,00	0,00

		+
	RESTES A REALISER N-1	0,00
		+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	207 441,69
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 941,69

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	5 000,00	5 297,69	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	5 297,69	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS D	137 900,00	111 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 500,00	4 500,00	
70312	Redevances funéraires	400,00	500,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	40 000,00	40 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère cult	3 000,00	5 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et	75 000,00	60 000,00	
70688	Autres prestations de services	15 000,00	1 000,00	
73	IMPÔTS ET TAXES	3 779 597,00	3 689 144,00	
7311	Contributions directes	1 121 597,00	1 140 144,00	
7322	Dotation solidarité communautaire		7 000,00	
7328	Autres reversements de fiscalité	2 650 000,00	2 490 000,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 000,00	2 000,00	
7381	Taxe additionnelle droit mutation		50 000,00	
7396	Reversement de fiscalité	6 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	948 843,52	794 500,00	
7411	Dotation forfaitaire	313 533,00	315 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	26 576,00	25 000,00	
746	Dotation générale de décentralisation	12 000,00		
74718	Autres	218 644,52	15 000,00	
7473	Départements	10 000,00	35 000,00	
7478	Autres organismes	30 000,00		
74833	État - compensation au titre de la taxe profession	135 090,00	108 000,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations des	18 000,00	11 500,00	
74835	État - compensation au titre des exonérations de t	85 000,00	75 000,00	
7488	Autres attributions et participations	100 000,00	75 000,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 000,00	90 000,00	
752	Revenus des immeubles	90 000,00	90 000,00	
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		4 961 340,52	4 689 941,69	
76	PRODUITS FINANCIERS	20 000,00	10 000,00	
768	Autres produits financiers	20 000,00	10 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 000,00	33 000,00	
7713	Libéralités reçues	4 000,00	1 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ge	20 000,00	20 000,00	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atte	2 000,00	2 000,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES =(a)+76+77+(78)		5 027 340,52	4 732 941,69	

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
<i>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</i>				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)		5 027 340,52	4 732 941,69	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 941,69
--	---------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
	Matériel et outillage technique		64 000,00	
	Matériel de bureau	2 900,00	15 000,00	
	Ecoles	127 115,00	130 000,00	
	Bâtiments communaux	520 671,00	69 634,03	
	Voirie	418 836,00	50 000,00	
	Aménagement des services techniques	17 000,00	100 000,00	
	Aménagement aire de jeux		30 000,00	
	Matériel sportif		5 000,00	
	Terrain de hockey - Frais d'étude		5 000,00	
	Extension vestiaires du stade		20 000,00	
	Aménagement zone d'activité		90 887,83	
	Aménagement salle polyvalente		192 492,50	
	Réfection réseau Chemin Particulier		20 000,00	
	Entretien de l'étang		10 000,00	
	Parking rue du 4 septembre		70 000,00	
	Travaux éclairage public		41 823,47	
	Vidéo surveillance		50 000,00	
	Réfection toiture église		50 000,00	
	Parking mairie		80 000,00	
	Achat local cuisine Jean LEBAS		20 000,00	
Total des dépenses d'équipement		1 086 522,00	1 113 837,83	

16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	269 268,00	208 514,03	
1641	Emprunts en euros	269 268,00	208 514,03	
Total des dépenses financières		269 268,00	208 514,03	

TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 355 790,00	1 322 351,86	
---	--	---------------------	---------------------	--

TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE				
---	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)		1 355 790,00	1 322 351,86	0,00
--	--	---------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	311 941,17
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

ESCAUDOEUVRES - BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ Art.	Libellé	Pour mémoire budget Primitif	Propositions nouvelles	Vote
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	800 000,00	1 400 000,00	
1641	Emprunts en euros	800 000,00	1 400 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	17 170,00	17 170,00	
2766	Créances pour locations-acquisitions	17 170,00	17 170,00	
Total des recettes d'équipement		817 170,00	1 417 170,00	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	267 745,50	8 609,00	
10222	F.c.t.v.a.	167 754,00		
10223	T.l.e.	9 104,00	8 609,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	90 887,50		
Total des recettes financières		267 745,50	8 609,00	

TOTAL DES RECETTES REELLES	1 084 915,50	1 425 779,00	
-----------------------------------	---------------------	---------------------	--

021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (RECETTES)		208 514,03	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	183 316,00		
28031	Amortissement des frais d'études	1 000,00		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licence	1 800,00		
281312	Bâtiments scolaires	1 200,00		
281316	Équipements du cimetière	200,00		
281318	Autres bâtiments publics	1 800,00		
28135	Installations générales, agencements, aménagements	16 892,00		
28157	AMORTISSEMENTS MAT. ET OUTIL DE NETTOIEMENT	10 330,00		
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	21 104,00		
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	350,00		
28182	Matériel de transport	34 000,00		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	44 100,00		
28184	Mobilier	1 000,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	49 740,00		
TOTAL PRELEVEMENTS Provenant de la sect. de Fonct.		183 516,00	208 514,03	

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	183 516,00	208 514,03	
-----------------------------------	-------------------	-------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordre)	1 268 431,50	1 634 293,03	0,00
--	---------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 293,03
---	---------------------

Monsieur le Maire précise que le détail des propositions de subventions en association figure dans le Budget Primitif.

Lors du débat d'orientation budgétaire le Conseil Municipal a largement débattu des orientations qui ont été reprises dans le projet de budget qui est soumis à votre approbation.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE, conseiller municipal, prend la parole : « Je me rappelle que l'année dernière j'ai un souvenir l'année dernière quand on discutait du budget à la fin mon Cher Monsieur DOMISE m'a dit je crois : « que j'ai du brin dans mes yeux » à propos du budget, je m'aperçois qu'en fin d'année avec 500.000 euros de déficit il n'y a pas que moi qui ait quelque chose dans les yeux. »

Monsieur Gérard DOMISE-PAGNEN, adjoint aux finances : « Bon, j'enregistre mais en fait ce n'est pas 500.000 euros de déficit que l'on a. Si nous avons reçu normalement les dotations que l'État nous doit dans les délais, nous n'aurions pas cette somme là. Il faut savoir quand même et je l'ai répété lorsque nous avons eu le débat d'orientation budgétaire, c'est que les dépenses ont été différentes de ce que nous avions prévu. On avait prévu 910.000 euros, on est arrivé à 1.327.000 euros parce que nous avons fait des dépenses en investissement qui n'étaient pas prévues au départ et ça bon !!! Il y a eu des impératifs, des choses qui n'étaient pas prévues, des réfections d'installations électriques, des feux tricolores à remplacer. On ne pouvait pas prévoir ces dépenses au départ. On prévoit des sommes, mais à l'arrivée les sommes sont pas toujours identiques à celles qu'on avait prévues. D'ailleurs à ce sujet j'ai là un tableau complet qui donne les investissements, par rapport à la réalité de ce qui était prévu et de ce qui a été fait réellement. On avait 910.000 euros de prévu on a fait à peu près 670.000 euros de ce qui était prévu et on a fait d'un autre côté près de 600.000 euros de dépenses non prévues. On a donc dépensé 200.000 euros de plus que ce que l'on avait prévu au départ. Ces 200.000 euros là sont pratiquement à la hauteur des prévisions compte tenu que l'on a 300.000 euros environ à récupérer de l'État : FCTVA et d'autres dotations – subventions. Avec ces sommes que nous attendons cette année et que nous aurions du avoir l'an dernier on était à l'équilibre. C'est un concours de circonstances qui nous est fort dommageable. Normalement nous avions fait une étude et un budget de 2009 qui devaient tenir la route. »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE : « Tous les ans il y a du retard dans les dotations. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Oui mais si on fait un budget et qu'on ne peut pas tenir compte de ce que l'on va recevoir à ce moment là, comment voulez-vous qu'on établisse un budget. Si on se dit on reçoit 300.000 ou 400.000 euros de dotations et qu'on ne perçoit que 100.000 euros, vous ne pouvez pas le savoir quand vous faites le budget ! »

Monsieur VANDEVILLE : « La dotation a baissé mais pas tant que ça. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Ecoutez, regardez les chiffres ! »

Monsieur le Maire : « Lorsqu'on vous montre sur 10 ans l'évolution des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement, regardez on est à moins de 5 M € de recettes de fonctionnement, on était l'année dernière à un tout petit peu moins de 5 M € l'année précédente à plus de 6 M € de recettes on constate que sur simplement deux ans les recettes de fonctionnement ont baissé de plus d'1 million 200.000 euros. »

Monsieur VANDEVILLE : « Il faut adapter le budget. »

Monsieur le Maire : « Nous allons forcément adapter le budget puisque nous avons prévu en investissement de réaliser beaucoup moins de dépenses puisqu'il faut quant même se faire à l'idée que ces recettes sont définitivement perdues. En plus avec la baisse de population, les recettes de l'État ont baissé également d'où la politique de Monsieur LEFEBVRE et de tout le Conseil Municipal de faire des logements pour revenir à un seuil de population de l'ordre de 4.000 habitants. Quand on regarde les dépenses de fonctionnement par rapport à l'année dernière, en 2009 on était à un peu moins de 2,5 millions d'euros, cette année on est un peu plus de 2 M d'euros, nous avons encore baissé de 400.000 euros. Les recettes d'investissement ont également fondu comme neige au soleil depuis 2004. En 2004 on était à 2,7 M d'euros en 2009 à 1,4 M d'euros avec emprunt de 800.000 euros. Nous traversons une période où, sur le plan financier, la situation est délicate, l'équilibre budgétaire est difficile à trouver et ça, à cause des recettes que l'on a perdu. Nous allons continuer à diminuer les dépenses de fonctionnement, Monsieur DOMISE s'y emploie d'arrache pied et en investissement nous allons faire les travaux les plus nécessaires, indispensables. Nous avons quand même réalisé 6 M d'euros d'investissement sur les trois précédents exercices. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « En fonctionnement nous avons resserré les boulons un peu partout et il y a encore des postes où l'on peut faire des économies, notamment en matière d'assurances communales. Actuellement le montant annuel des cotisations d'assurance s'élève à 130.000 euros nous pouvons espérer, après renégociation de tous les contrats avec un nouvel appel d'offres baisser le montant annuel de 50%. Il y a également d'autres postes où l'on va essayer de réduire les dépenses, mais il y a des dépenses de fonctionnement incompressibles que l'on ne pourra pas réduire, sauf à supprimer des services ou des prestations existantes. Mais là je ne pense pas que les gens d'Escaudœuvres soient d'accord pour accepter de baisser le social, les services scolaires... »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE : « Il y a moins de monde aux Restos du Cœur, nous a-t-on dit, ça veut dire qu'il y a moins de gens assistés dans Escaudœuvres ? »

Monsieur le Maire : « Non, car il y a toujours autant de bénéficiaires au Centre Communal d'Action Sociale. Le fonctionnement des Restaurants du Cœur est complètement différent de celui du C.C.A.S. Je donne la parole à Madame Anne-Sophie CANDELIER, adjointe à l'aide sociale. »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE : « Oui, cela je le sais mais il y a moins de demandes aux Restos du Cœur à priori, il y a moins de demandes dans la commune. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Les Restos du Cœur d'Escaudœuvres regroupent plusieurs communes autres qu'Escaudœuvres. »

Madame CANDELIER : « Le Fonctionnement des Restos du Cœur et le Fonctionnement du C.C.A.S. sont complètement différents. Lorsque j'ai pris en charge le C.C.A.S. nous avions à peu près 62 familles bénéficiaires aujourd'hui nous en avons 78 et le budget est resté identique. »

Monsieur le Maire : « Vous avez pu remarquer que la subvention communale au C.C.A.S. est restée la même que l'an dernier soit 200.000 euros. Vous avez aussi certainement remarqué qu'en dépenses de fonctionnement les charges à caractère général ont diminué de 180.000 euros, de 330.000 euros pour les charges de personnel. Ce qui fera en totalité 500.000 euros en moins en dépenses de fonctionnement cette année passant de 5 M d'euros l'an dernier à 4,5 M cette année. Nous faisons donc les efforts qui s'imposent. La commune a moins d'argent il faut donc s'adapter. Nous n'allons pas aller droit dans le mur. Avez-vous d'autres questions ? »

Monsieur José DE SOUSA, Conseiller Municipal : « On peut peut-être profiter du public qui est là, peut-être pour rappeler quelques ratios du moins les 6 premiers en page 3 qui sont en rapport avec la population. C'est quelque chose que tout le monde comprend et peut comprendre. C'est à dire que pour une population de 3.427 habitants aujourd'hui à Escaudœuvres on a des dépenses réelles par habitant de 1438 euros, produit des impositions directes si j'ai bien compris pour chaque habitant d'Escaudœuvres y compris les enfants à 327 euros, que les recettes réelles de fonctionnement par rapport à la population on est à 1486 euros recettes tout confondu, que la commune dépense pour ses équipements 316,08 par habitant, que l'encours de la dette par habitant est de 372 euros voilà. La dotation globale de fonctionnement que l'État remet à la commune par habitant est de 156 euros par habitant ; C'est important tout ça. Il faut le rappeler. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN indique que dans les dépenses réelles de fonctionnement il y a les dépenses de personnel qu'il faut indiquer et qui représentent 0€45 cts par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement. On va être obligé de discuter un emprunt. Le taux d'endettement communal reste tout à fait dans la moyenne des communes de même importance si l'on se réfère aux ratios. »

Monsieur VANDEVILLE rappelle que l'on peut faire des économies par exemple sur les indemnités des adjoints. Dans la mesure où la commune a moins de 3500 habitants, vous savez que le Conseil Municipal peut voter une modification de la loi ce qui ferait gagner 25.000 euros. »

Monsieur le Maire explique qu'il a été amené à répondre à un habitant qui avait posé cette question par écrit. Il lui a été répondu que le Conseil Municipal a été élu en mars 2008 lorsque la commune avait plus de 3500 habitants, il y a donc eu 27 conseillers municipaux élus pour la durée du mandat et le changement momentané de la strate démographique n'entraîne pas pour autant l'éviction des conseillers municipaux devenus en surnombre. De même les règles de fonctionnement du Conseil Municipal ne changent pas, les indemnités de fonction des élus sont celles adoptées lors de l'installation du conseil pour la durée du mandat. Il n'existe à ce jour aucune jurisprudence validant des dispositions contraires et rien n'est précisé dans le code général des collectivités territoriales à ce sujet et la loi du 7 février 2002 n'apporte aucune précision sur ce point.

Monsieur VANDEVILLE : « Vous pouvez voter une diminution ce serait un bon exemple. »

Monsieur le Maire : « Je suppose que vous avez fait le calcul, vous pouvez nous dire quoi. »

Monsieur VANDEVILLE : « Plus ou moins 25.000 euros de gain. »

Monsieur le Maire : « C'est à dire ce que je touche baisserait de combien environ ? »

Monsieur VANDEVILLE : « Car c'est les taux du mois d'octobre 2009. Vous passerez de 2080,41 euros à 1.626,50 euros par mois. »

Monsieur le Maire : « De toutes façons nous allons repasser la barre de 3.500 habitants probablement dès l'an prochain le problème sera alors réglé. »

Monsieur VANDEVILLE : « De ce côté là ce sera bien car on touchera plus de subvention. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Si je compte le temps que je passe à la Mairie par rapport aux 700 euros qu'on nous donne je suis à la moitié du SMIC. »

Monsieur le Maire : « Je pense que de tous temps les maires, les adjoints au maire ont perçu légitimement des indemnités, s'il faut faire ça de façon bénévole peut être qu'un jour ce sera voulu et dans ce cas là ce sera le bénévolat pur et simple et puis on viendra à la mairie comme d'autres vont à l'église ou au stade. Moi cela ne me gêne pas beaucoup. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Dans quelques années il n'y aura plus de maire, ce sera peut être un fonctionnaire qui nous remplacera et qui touchera 5 ou 6.000 euros par mois. »

Monsieur VANDEVILLE : « Ce sera bien ! »

Monsieur le Maire : « Je pense que vous me faites, vous me faites un mauvais procès. J'espère qu'un jour Monsieur VANDEVILLE vous serez élu alors nous en reparlerons. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « On a vu dans beaucoup de petites communes les élus se dire : on laisse la moitié de notre indemnité et on s'aperçoit qu'un, deux ou trois ans plus tard les élus perçoivent la totalité de leur indemnité là je pense que c'est de la malhonnêteté caractérisée. Il y a d'autres économies à faire dans la commune plus substantielles que celles que vous venez longuement d'évoquer. Je reviens sur les assurances. Je suis sûr de pouvoir économiser plus de 60.000 euros. »

Monsieur VANDEVILLE : « Donc, vous justifiez votre indemnité ! »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Ben voilà ! Je précise que ça a été le cas pour les frais de télécommunications on est passé de 60.000 à 25.000 euros par an. »

Monsieur le Maire : « Regardez : le poste carburant on passe de 35.000 à 23.500 euros. Alimentation on passe de 150.000 euros à 136.400 euros. Dans ce budget certains postes augmentent d'autres baissent. Nous allons faire au mieux et gérer les deniers communaux au mieux des intérêts de la population. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Je voyais encore hier une simple visite de contrôle des installations sportives. Soit 33 vérifications à opérer cela représente un coût de 5 à 6.000 euros et c'est une dépense obligatoire. Après il y aura les travaux de mise en conformité à faire. »

Monsieur le Maire : « Je ne vais pas encore revenir sur les dépenses de la salle polyvalente parce que l'on va encore me dire que je répète toujours la même chose, mais ces dépenses sont énormes et si nous ne faisons pas ces travaux on va fermer notre salle, l'arrêterai là. »

Monsieur Guy CACHEUX, Conseiller Municipal : « Concernant l'emprunt de 1 million 400.000 euros si on se réfère au débat d'orientation budgétaire on s'aperçoit qu'il y a 970.000 euros de prévisionnel donc il y a 430.000 euros qui vont aller où ? C'est soit des factures qui sont dans le tiroir qui ne sont pas payées... »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « C'est effectivement cela. »

Monsieur CACHEUX : « Donc les 1.400.000 euros on a parlé de la diminution des annuités de la dette à hauteur de 64.164,61 euros si on prend l'emprunt en 15 ou 20 ans on s'en met pour 100.000 ou 123.000 euros selon la durée d'annuité. Il y a donc un surplus. Les premières années on paie beaucoup plus d'intérêts que de capital. Les intérêts c'est du fonctionnement il y a peut être un petit problème là.... »

Monsieur DE SOUSA : « Ce que dit Monsieur CACHEUX est intéressant puisque si les intérêts c'est du fonctionnement. Les 208.000 euros du capital des emprunts que vous souhaitez payer au travers de l'emprunt de 1,4 M d'euros c'est donc pour du fonctionnement. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « J'espère avec cet emprunt aller jusqu'à la fin de l'année. A la fin de l'année on peut transférer en section de fonctionnement le solde en report (réserve) sur le budget de fonctionnement de l'an prochain. »

Monsieur DE SOUSA : « Sauf qu'aujourd'hui c'est du fonctionnement. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « J'espère percevoir ce que l'État nous doit. T.V.A. 2007 et 2008 : 300.000 euros, subvention pour l'église 70.000 euros, avant d'utiliser le solde d'emprunt en fonctionnement. »

Monsieur DE SOUSA : « Je vous ferai mettre un cierge quand j'irai à l'église. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Oui, il faut ! Il faut ! »

Monsieur DE SOUSA : « J'avais une proposition à vous faire et peut être d'être moins ambitieux sur cet emprunt et de limiter simplement à ce que vous estimez être prioritaire ce qui aurait du sens. C'est à dire non pas les 970.000 euros mais vous limiteriez à 400 ou 500.000 euros. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Mais c'est peut-être ce que l'on va faire, parce que l'emprunt que l'on va réaliser il va être réalisé en plusieurs fois et pas d'un coup. Le décaissement se fera en fonction des besoins. »

Monsieur DE SOUSA : « Alors décidons maintenant c'est le moment. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Moi je veux bien, mais alors dans trois ou quatre mois il faudra reparler de l'emprunt les 400 premiers milliers d'euros qu'on a pris, empruntés, sont utilisés, il faut refaire un emprunt. J'ai calculé nos besoins pour l'exercice complet. Maintenant si nous avons les recettes attendues rapidement on n'utilisera pas la totalité du montant emprunté. »

Monsieur Guy CACHEUX : « Selon mes informations on est à taux fixe sur du 3,71% en 15 ans et 4,02 % en 20 ans. Actuellement les taux baissent. Maintenant on a ouvert une ligne de trésorerie l'an dernier, on peut peut-être la renouveler et là ça peut servir au fonctionnement. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Précise que dans le Budget Primitif il est prévu de la rembourser et non pas de la renouveler, grâce aux économies réalisées dans les prévisions de dépenses. »

Monsieur DE SOUSA : « Par contre Monsieur CACHEUX, on a toujours cette ligne de 400.000,00 euros à un taux plutôt élevé. »

Monsieur CACHEUX : « Ça, ça peut se réaménager. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Tout peut se rediscuter. »

Monsieur CACHEUX : « C'est comme la fois dernière, j'avais parlé d'un lissage parce que certains mois lorsqu'on a payé le personnel et remboursé la dette il n'y a plus de trésorerie pour essayer de faire quelque chose dans la commune. »

Monsieur DE SOUSA : « Donc là ce que vous proposez c'est de transférer peut être 20.000 euros de crédits permanents à un taux type plus important qu'un emprunt normal. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Je rappelle que j'ai prévu de rembourser la ligne de trésorerie. »

Monsieur DE SOUSA : « Après l'emprunt ? »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Non, je le rembourse avec les économies réalisées. »

Monsieur DE SOUSA : « Avec quoi vous remboursez ? »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Avec les économies réalisées, je l'ai dit tout à l'heure. »

Monsieur CACHEUX : « Le crédit de trésorerie est reconductible ? »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Oui, mais si on la reconduit, on l'a reconduit entièrement. »

Monsieur CACHEUX : « Bon, on peut peut-être la diminuer. Avec le F.C.T.V.A. qui n'est pas encore arrivé on peut... »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Mon souhait c'est de pouvoir la rembourser tout ou partie avec ce que nous attendons de 2009, F.C.T.V.A., les subventions. »

Monsieur CACHEUX : « Moi je pense qu'il faut la rembourser en partie, mais pas tout parce que l'on a des problèmes de fonctionnement et on peut s'en servir de cette ligne de trésorerie. »

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE, conseiller municipal, « Si je comprends bien il y a un tableau des dépenses qui sont à faire en investissement et un autre que vous essayerez, s'il y a de l'argent, de faire. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Exactement ! »

Monsieur VANDEVILLE : « Vous n'allez pas être tenté de faire comme en 2009 ? »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « J'espère que les élus s'en tiendront strictement aux prévisions ; de toute manière nous n'avons pas le choix ! Aucun dérapage n'est admis sinon c'est la catastrophe. »

Monsieur VANDEVILLE : « Je prends l'exemple d'une chose que je pensais qui aurait écrit c'est le parking derrière qui a été fait pour l'école, j'y suis passé un jour vers 9 heures et bien les parents ne se garent pas là. »

Monsieur le Maire : « C'est vrai les parents sont indisciplinés malgré les informations. Nous allons devoir demander au gardien de police municipale pour interdire aux gens de stationner. Nous allons nous attacher à obliger les voitures à se garer sur le parking. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN, rappelle : « En 2009 nous avons réalisé un emprunt de 800.000 euros que nous commençons à rembourser auquel s'ajoute le remboursement d'un emprunt de 2,8 millions d'euros réalisé par l'ancienne municipalité. »

Monsieur VANDEVILLE : « Vous nous le sortez tous les ans. »

Monsieur DOMISE-PAGNEN : « Oui, mais il fait partie des remboursements. »

Monsieur VANDEVILLE : « Une autre question. C'est peut-être sur les totaux que ça peut jouer c'est pas très important mais j'ai été amené à regarder dans le budget le karaté j'ai regardé l'ordre du jour du 27 octobre 2009 on a modifié le budget primitif du mois de mars, il y avait eu une erreur de saisie informatique bon soit ! Il y a eu un budget 2009 A et un budget que j'appellerai budget 2009 B. Vous avez après cette année dans le budget primitif 2010 pour mémoire le budget 2009 B je vois par exemple le karaté : budget 2009 A 3.000 euros, le budget 2009 B : 4.500 euros. 4.000 euros c'est celui qui a été voté au mois d'octobre et quand on reprend le budget 2009 pour mémoire budget précédent sur le budget primitif 2010 on lit 3.000 euros. Alors j'ai regardé les autres associations, j'ai lu que le judo avait une augmentation de 1.000 euros il est dans le même cas que moi. Il y a un problème puisqu'il passe de 13.000 à 14.000 euros alors qu'il a eu 14.000 euros l'an dernier. Donc si on fait le total on devrait pas trouver la même chose et pourtant les totaux sont bons il y a donc un problème. »

Monsieur DE SOUSA : « Tout simplement dans la première colonne pour mémoire c'est le budget primitif 2009 voté en octobre on a des valeurs qui ne correspondent pas au niveau des associations à ce qui a été décidé. Exemple association des parents d'élèves a été accordé l'année dernière 3.000 euros sur le tableau apparaît pour mémoire 3.800 euros mais cette année apparaît 3.000 euros dans la colonne pour mémoire. »

Monsieur le Directeur Général des Services demande la permission à Monsieur le Maire d'apporter l'explication. « Il y a en effet une erreur Monsieur VANDEVILLE a raison. Cette erreur s'explique par le fait que dans la préparation du budget 2010 la colonne pour mémoire Budget Primitif 2009 a été complétée avec les subventions 2008 accordées aux associations cette erreur de saisie va être rectifiée dans le budget officiel. »

Monsieur le Maire invite ensuite le conseil municipal à examiner les propositions de subventions aux associations il rappelle que les commissions municipales des finances et des sports ont travaillé sur les subventions 2010.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
ASSOCIATION LA SCALDOBRIGIENNE	SCALDO	DERMY Bernard	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
GYMNAST-ENTRETIEN ADULTES	G.E.A.	DHAUSSY Marie-Thérèse	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
PETANQUE CLUB d'ESCAUDOEUVRES	P.C.E.	LAUDE Philippe	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
HOCKEY CLUB ESCAUDOEUVRES	H.C.E.	GRATTEPANICHE Michel	28 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
TENNIS DE TABLE	T.T.E.	SETAN Frédéric	18 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
CYCLO CLUB ESCAUDOEUVRES	C.C.E.	THELLIEZ Jean-Marc	5 100,00 €	5 100,00 €	5 100,00 €
M K C (MAWASHI KARATE CLUB D'ESCAUDOEUVRES)	M.K.C.E.	VANDEVILLE Jean-Pierre	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
GARDONS LA PÊCHE	G.L.P.	DELALIN Daniel	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES	B.C.E.	DOISE Pierre	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
CERCLE ATHLE.ET SPORTIF	C.A.S.E.	CHARLET Vincent	45 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
ECOLE GYMNASTIQUE ENFANTS	E.G.E.	MORY Nicole	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
JUDO JU JITSU	J.J.E.	MORY Yves	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
		TOTAL	161 600,00 €	169 100,00 €	169 100,00 €

ASSOCIATIONS COMMEMORATIVES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
FNACA (FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE)	FNACA	DAIX Edouard	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
ASS DT PRIS GUERRE (ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE)	ACPG.	RACLOT Louis	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
		TOTAL	3 900,00 €	3 900,00 €	3 900,00 €

ASSOCIATIONS D'ANIMATIONS	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
THE FLORA COMPAGNY	T.F.C.	MARLIERE Philippe	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
ASS ESPACE NATURE ET ANIMALIER	E.N.A.	TANCHON Yves	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
ASS LES JEUNES TALENTS	J.T.E.	FONTAINE Mélanie	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE	U.C.A.E. "Scaldo Bouge"	DUCATILLION Yannick	5 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
		TOTAL	17 500,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €

ASSOCIATIONS DE LOISIRS	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
ASS.CLUB DU TEMPS LIBRE	C.T.L.	GUILLEMAIN Jean-Claude	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
O3 RACING	O.3.R.	RONNEL Frédéric	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATION DANSE DE SALON	A.D.S.E.	WOISEL Eliane	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATION de QUARTIER TISSERIN	A.Q.T.	PHOLOPPE Stéphane	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AMITIES INTERNATIONALES D'ESCAUDOEUVRES	A.I.E.	DHAUSSY André	500,00 €	500,00 €	500,00 €
		TOTAL	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
HARMONIE MUNICIPALE ESCAUDOEUVRES	H.M.E.	LAINÉ Joël	5 500,00 €	10 600,00 €	10 600,00 €
ECOLE MUSIQUE HARMONIE MUNICIPALE		LAINÉ Joël	11 800,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
OFFICE MODERNE DE LA CULTURE d'ESCAUDOEUVRES	O.M.C.E.	VALEZ Guy	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
OFFICE MODERNE DE LA CULTURE d'ESCAUDOEUVRES (O.M.C.E. - INTERVENTION MUSIQUE ECOLES)	O.M.C.E.	VALEZ	8 000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
GROUPE GENEALOGISTES AMATEURS CAMBRESIS	G.G.A.C.	DOMISE - PAGNEN Gérard	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
SCALDOCOUTURE	S.C.	COUPEZ Bernadette	1 150,00 €	900,00 €	900,00 €
		TOTAL	33 950,00 €	41 500,00 €	41 500,00 €

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
A.P.É. (ASSOCIATION LES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES)	A.P.E.	SAKALOWSKI Peggy	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
U.N.R.P.A. (UNION NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES)	UNRPA	MUSY Claude	3 000,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	C.C.A.S.		200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
LES AMIS DE MA MAISON		DELOFFRE Marcelle	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
		TOTAL	207 000,00 €	207 300,00 €	207 300,00 €

AUTRE ASSOCIATION MUNICIPALE	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
SYNDICAT CGT DES COMMUNAUX d'ESCAUDEUVRES			600,00 €	600,00 €	600,00 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			1 900,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
		TOTAL	2 500,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS 2010 AUX ASSOCIATIONS MUNICIPALES : 446 900,00 €

AUTRES ASSOCIATIONS EXTERIEURES BENEFICIANT DE SUBVENTIONS	SUBVENTIONS 2009	SUBVENTIONS 2010
THEATRE EN CAMBRESIS	2 800,00 €	3 200,00 €
NOUVE.ASS.FR.SCLEROSE PLAQUES	200,00 €	200,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	400,00 €	200,00 €
INSTITUT RECHERCHES CANCER	200,00 €	600,00 €
ASS CYCLO CLUB CAMBRESIEN COURSE CYCLISTE DE JUIN	5 000,00 €	5 000,00 €
PAROISSE : SAINT VAAST - SAINT-GERY	100,00 €	500,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	150,00 €	150,00 €
ASS NOUVEAU PLANNING FAMILIAL	150,00 €	150,00 €
TOTAL	9 000,00 €	10 000,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES : 10 000,00 €

TOTAL GENERAL : 456 900,00 €

Monsieur DOMISE-PAGNEN, adjoint aux finances, rappelle que chaque membre du Conseil Municipal a été destinataire d'un document de travail à savoir le tableau des propositions de subventions aux associations. « Ce tableau est le document de travail qui a été utilisé par la commission des finances. Sur ce tableau figure les subventions versées en 2009, le nombre d'adhérents par associations il s'agit du nombre d'adhérents déclarés, nous ne pouvons pas vérifier auprès des diverses fédérations. J'ai repris la déclaration des associations en effectif c'est pareil en salariés c'est identique. On a reporté le chiffre d'affaires comptable de chaque association, on a subvention demandée en 2010, en fait la subvention vous donne un pourcentage de 2010 par rapport à 2009 et vous avez le besoin de fonctionnement c'est ce qu'on a extrait dans les comptes de chaque association qui est indispensable pour fonctionner donc vous voyez les associations. Si l'on prend la première : l'office de la culture la subvention 2010 représente 10% en chiffre d'affaires leur budget de

fonctionnement était de 2.500 euros donc ils ont reçus 5500 euros en 2009 ils sont largement en dessous du besoin. Ils n'utiliseront pas toute leur subvention pour fonctionner. Certaines associations organisent des manifestations sollicitent des financeurs dans le cadre du sponsoring. D'autres associations se contentent de la subvention et ne font rien à côté pour essayer de trouver de l'argent. Certaines associations ne sont pas constituées pour cela je pense notamment aux associations commémoratives. Vous avez une colonne avec le montant de la subvention demandée par l'association, en face vous avez la demande de 2009 et l'augmentation de 2010 par rapport à 2009. Enfin nous avons réuni la commission des finances qui a fait les propositions. A titre d'exemple, l'Office de la Culture on a proposé la même subvention soit 5.500,00 euros que l'an dernier au lieu des 5.600 qu'ils qu'étaient. Par contre au niveau de l'intervention musique il y a deux classes nouvelles dans les écoles qui ont demandé une intervention ce qui fait une augmentation de la subvention de 1.500,00 euros en acceptée par la commission. »

Monsieur le Maire donne connaissance des propositions faites par la commission des finances :

- . La GEA a 500 euros de plus passe de 1.500 à 2.000 euros,
- . L'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres a 500 euros en moins passe de 5.500 à 5.000 euros.
- . 200 euros de plus pour l'école de musique de l'Harmonie Municipale passe de 11.800 euros à 12.000 euros.
- . Une subvention exceptionnelle pour les 130 ans de l'Harmonie de 5.600 euros, ensuite
- . Scaldocouture baisse de 290 euros passe de 1190 euros à 900 euros ce qui correspond à ce qu'ils ont demandés.
- . Le CASE 50.000 euros passe de 45.000 à 50.000 euros. Cela s'explique par la montée de l'équipe A masculine en division d'honneur régionale donc des frais supplémentaires.
- . Il en est de même pour le Hockey Club d'Escaudœuvres dont l'équipe féminine vient de monter en Nationale 1 : passe de 28.000 euros à 33.000 euros.
- . L'Union commerciale et artisanale d'Escaudœuvres la subvention a diminué de 2.000 euros passe de 5.000 à 3.000 euros.
- . L'U.N.R.P.A. vu le nombre d'adhérents important aura 300 euros de plus passe de 3.000 à 3.300 euros.

Pour l'ensemble des subventions on passe de 431.990 en 2009 à 444.300 euros soit 2,85% d'augmentation par rapport à l'an dernier.

Monsieur DOMISE indique qu'en général, les associations ont été raisonnables dans leurs demandes.

Monsieur le Maire demande si il y a des remarques sur ces propositions.

Monsieur Jean-Pierre VANDEVILLE, Conseiller Municipal, rappelle que lors de la commission municipale des finances et des sports nous nous étions interrogés sur la présentation du budget du CASE qu'en est-il ? Rappelez-vous au sujet des tickets d'entrée qui avaient été déclarés 400 euros de recettes d'entrée pour toute la saison. »

Monsieur le Maire : « Il est impossible que le CASE ne fasse que 400 euros d'entrées sur une année il doit y avoir une erreur en tout état de cause cela mérite des éclaircissements et je vous suggère que nous les rencontrions, Monsieur DOMISE-PAGNEN, Madame MORY, Monsieur VANDEVILLE et moi-même afin de tirer cette affaire au clair. »

Monsieur José DE SOUSA, Conseiller Municipal : « On est bien en train de dire que l'on est en train de donner une subvention à une association d'Escaudœuvres qui a fait une recette annuelle de 400 euros. Pensez-vous que cela peut ne faire que 400 euros les entrées ? »

Monsieur le Maire : « Bien sûr que non, ce n'est pas possible ! Nous allons les rencontrer. Leur budget est important il faut que nous soyons attentifs. Je les ai rencontrés avec Madame MORY et Monsieur DOMISE-PAGNEN il y a quelques mois afin d'avoir des explications sur leurs finances. Je trouvais par ailleurs qu'au stade il n'y avait que très peu de panneaux publicitaires. Ils ont fait un effort au niveau de la communication et ils ont augmenté leur budget « publicité ». Je crois qu'ils ont compris qu'ils ne pouvaient pas tout attendre et tout obtenir de la commune sur le plan financier. Ils doivent se débrouiller et trouver d'autres sources de revenus notamment par la publicité. »

Monsieur VANDEVILLE : « De toutes façons nos possibilités sont limitées nous l'avons vu tout à l'heure ! »

Monsieur Raymond PIGOT, Conseiller Municipal, demande la parole : « Moi 5.000 euros d'augmentation au CASE je suis contre, je ne suis pas d'accord d'augmenter la subvention pour payer des primes à des joueurs. »

Monsieur le Maire : « C'est vrai qu'il y a cette histoire de prime de matchs c'est pour cela que j'ai demandé d'augmenter le budget du club de façon que »

Monsieur Raymond PIGOT : « Je suis désolé ! »

Monsieur le Maire : « Il ne faut pas dire non plus que les primes de matchs c'est la ville qui les paie. »

Monsieur Raymond PIGOT : « Et ben si ! »

Monsieur le Maire : « Bien sûr que oui, on peut le voir comme cela mais on peut le voir aussi par une augmentation de leur budget qui fait que les primes de matchs sont payées par l'augmentation de leurs recettes hors subvention, on peut voir les choses de deux façons différentes. De toutes façons dans le football actuel il y a des primes de matchs dans tous les

clubs. Ce n'est peut-être pas le cas pour des sports moins médiatiques mais cela existe on ne va pas se voiler la face c'est vrai. On peut ne pas être d'accord mais.' »

Monsieur PIGOT : « Nous sommes une commune de 3.000 habitants, alors il faut arrêter, les primes de matchs d'Escaudœuvres sont à l'égal de celles de CAMBRAI. »

Monsieur le Maire : « Mais c'est presque la même division. »

Monsieur PIGOT : « on n'a pas de comptabilité dévoilée et l'on va donner de l'argent comme ça. Je ne suis pas d'accord et les gosses ils n'ont pas de tenue c'est tout pour l'équipe première cela fait deux ans que je vous le dis il faut arrêter on se fout de notre poire au CASE ! »

Monsieur VANDEVILLE : « Ils viendront pleurer à la mairie. »

Monsieur le Maire : « Non ils ne viendront pas pleurer à la mairie parce qu'ils n'auront pas plus. Avant ils venaient pleurer à la mairie et c'est vrai pour les maires précédents, quand ils venaient pleurer, ils donnaient mais nous, nous ne donnerons pas plus parce qu'ils augmentent par ailleurs de par leurs efforts leur budget de 10 à 15.000 euros. Il faut quand même avoir à l'esprit que nous avons une équipe qui est en division d'honneur régionale, si une municipalité ne veut pas les soutenir c'est vraiment à se mettre la tête contre le mur. C'est quand même un club qui a des équipes de jeunes, et j'en ai été le secrétaire pendant vingt ans, que l'on a fait monter au fur et à mesure et les résultats ne sont pas négatifs. »

Monsieur DE SOUSA : « Les résultats ne sont pas négatifs et tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont bons mais division d'honneur, 400 euros de rentrées, bon on peut se poser des questions. »

Monsieur PIGOT : « Il y a eu jusque 17 voire 19 équipes de jeunes il en reste 6. »

Monsieur le Maire : « On ne peut pas donner de primes aux jeunes. Il n'y a rien d'équivalent par rapport au football dans le Cambrésis ou de la région sur ce plan là. Il suffit d'aller voir sur Internet les budgets des clubs de la ligue. J'ai estimé que le CASE ne faisait plus d'effort pour augmenter son budget. Apparemment ils s'y sont mis et c'est leur intérêt s'ils veulent faire passer à leur budget la barre des 100.000 euros. On peut très bien supprimer la subvention municipale et ce club retombera en 1^{ère} division Cambrésis ça c'est toujours possible, c'est une volonté de la municipalité. Essayons de les suivre un peu. C'est 50.000 euros sur 440.000 euros distribués. »

Monsieur VANDEVILLE : « Il faut se méfier quand même de donner directement ou indirectement des primes parce qu'il me semble que cela a tendance à s'étendre à tous les sports. Si on joue le jeu avec une association, après le judo, le karaté et d'autres seront obligés d'y passer tôt ou tard. »

Monsieur DOMISE : « Moi je peux parler du hockey. La saison prochaine les filles vont jouer en nationale 1 et les garçons en nationale 2, il n'y a pas de prime. De toute façon avec notre budget, les frais de déplacement, nous ne pourrions pas mais le club paie tout. »

Monsieur VANDEVILLE : « Il faut mieux admettre que tous les sports se professionnalisent. »

Monsieur le Maire : « Je voudrais qu'on me cite un exemple où une ville de France où une commune de France ne subventionne pas un club sportif parce qu'il y a des primes de matchs. »

Monsieur le Maire donne l'exemple du jeune Jordan MOLLET joueur d'Escaudœuvres qui fait partie du top 10 français dans sa catégorie. Si le club n'avait pas aidé les parents il n'en serait pas là. D'ailleurs ce jeune n'est plus à Escaudœuvres parce qu'il y a eu des différends financiers avec le club. »

S'ensuit un large débat.

Monsieur VANDEVILLE : « Il faut qu'il y ait une réflexion sur ce dossier. »

Monsieur le Maire : « Je suis bien d'accord la réflexion nous allons la mener avec une commission que nous allons constituer et nous prendrons des mesures. De toutes façons notre budget est limité et on ne pourra pas augmenter sans cesse les subventions on ne peut pas donner ce que l'on a pas. »

Monsieur VANDEVILLE : « C'est vrai qu'à Escaudœuvres les associations n'ont pas à se plaindre lorsqu'on voit ce que les autres communes donnent. »

Monsieur le Maire indique ensuite que les « dotations » sont à la page 11 du budget.

A propos de la course cycliste Monsieur Jean-Marc THELLIEZ, conseiller municipal, informe le conseil municipal que le conseil régional va allouer cette année une subvention de 600 euros au cyclo-club d'Escaudœuvres. Cet argent servira à payer les primes.

Sans autre question, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui est pour l'approbation du budget primitif 2010 incluant les propositions de subventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 1 abstention de Monsieur Guy CACHEUX et 5 voix contre du groupe « Bâtir l'avenir d'Escaudœuvres », adopte le budget primitif 2010 et les subventions reprises ci-dessous :

SUBVENTIONS 2010

ASSOCIATIONS SPORTIVES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
ASSOCIATION LA SCALDOBRIGIENNE	SCALDO	DERMY Bernard	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
GYMNAST-ENTRETIEN ADULTES	G.E.A.	DHAUSSY Marie-Thérèse	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
PETANQUE CLUB d'ESCAUDŒUVRES	P.C.E.	LAUDE Philippe	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
HOCKEY CLUB ESCAUDŒUVRES	H.C.E.	GRATTEPANICHE Michel	28 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
TENNIS DE TABLE	T.T.E.	SETAN Frédéric	18 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
CYCLO CLUB ESCAUDŒUVRES	C.C.E.	THELLIEZ Jean-Marc	5 100,00 €	5 100,00 €	5 100,00 €
M K C (MAWASHI KARATE CLUB D'ESCAUDŒUVRES)	M.K.C.E.	VANDEVILLE Jean-Pierre	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
GARDONS LA PÊCHE	G.L.P.	DELALIN Daniel	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
BASKET CLUB ESCAUDŒUVRES	B.C.E.	DOISE Pierre	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
CERCLE ATHLE.ET SPORTIF	C.A.S.E.	CHARLET Vincent	45 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
ECOLE GYMNASTIQUE ENFANTS	E.G.E.	MORY Nicole	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
JUDO JU JITSU	J.J.E.	MORY Yves	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
		TOTAL	161 600,00 €	169 100,00 €	169 100,00 €

ASSOCIATIONS COMMEMORATIVES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
FNACA (FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE)	FNACA	DAIX Edouard	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
ASS DT PRIS GUERRE (ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE)	ACPG.	RACLOT Louis	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
		TOTAL	3 900,00 €	3 900,00 €	3 900,00 €

ASSOCIATIONS D'ANIMATIONS	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
THE FLORA COMPAGNY	T.F.C.	MARLIERE Philippe	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
ASS ESPACE NATURE ET ANIMALIER	E.N.A.	TANCHON Yves	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
ASS LES JEUNES TALENTS	J.T.E.	FONTAINE Mélanie	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE	U.C.A.E. "Scaldo Bouge"	DUCATILLION Yannick	5 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
		TOTAL	17 500,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €

ASSOCIATIONS DE LOISIRS	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
ASS.CLUB DU TEMPS LIBRE	C.T.L.	GUILLEMAIN Jean-Claude	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
O3 RACING	O.3.R.	RONNEL Frédéric	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATION DANSE DE SALON	A.D.S.E.	WOISEL Eliane	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASSOCIATION de QUARTIER TISSERIN	A.Q.T.	PHOLOPPE Stéphane	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AMITIES INTERNATIONALES D'ESCAUDOEUVRES	A.I.E.	DHAUSSY André	500,00 €	500,00 €	500,00 €
		TOTAL	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
HARMONIE MUNICIPALE ESCAUDOEUVRES	H.M.E.	LAINÉ Joël	5 500,00 €	10 600,00 €	10 600,00 €
ECOLE MUSIQUE HARMONIE MUNICIPALE		LAINÉ Joël	11 800,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
OFFICE MODERNE DE LA CULTURE d'ESCAUDOEUVRES	O.M.C.E.	VALEZ Guy	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
OFFICE MODERNE DE LA CULTURE d'ESCAUDOEUVRES (O.M.C.E. - INTERVENTION MUSIQUE ECOLES)	O.M.C.E.	VALEZ	8 000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
GROUPE GENEALOGISTES AMATEURS CAMBRESIS	G.G.A.C.	DOMISE - PAGNEN Gérard	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
SCALDOCOUTURE	S.C.	COUPEZ Bernadette	1 150,00 €	900,00 €	900,00 €
		TOTAL	33 950,00 €	41 500,00 €	41 500,00 €

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
A.P.É. (ASSOCIATION LES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES)	A.P.E.	SAKALOWSKI Peggy	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
U.N.R.P.A. (UNION NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES)	UNRPA	MUSY Claude	3 000,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	C.C.A.S.		200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
LES AMIS DE MA MAISON		DELOFFRE Marcelle	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
		TOTAL	207 000,00 €	207 300,00 €	207 300,00 €

AUTRE ASSOCIATION MUNICIPALE	SIGLE	PRESIDENT	SUBVENTION 2009	PROPOSITION DE SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2010 VOTEE
SYNDICAT CGT DES COMMUNAUX d'ESCAUDŒUVRES			600,00 €	600,00 €	600,00 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			1 900,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
		TOTAL	2 500,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS 2010 AUX ASSOCIATIONS MUNICIPALES : 446 900,00 €

AUTRES ASSOCIATIONS EXTERIEURES BENEFICIANT DE SUBVENTIONS	SUBVENTIO NS 2009		SUBVENTIONS 2010
THEATRE EN CAMBRESIS	2 800,00 €		3 200,00 €
NOUVE.ASS.FR.SCLEROSE PLAQUES	200,00 €		200,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	400,00 €		200,00 €
INSTITUT RECHERCHES CANCER	200,00 €		600,00 €
ASS CYCLO CLUB CAMBRESIEN COURSE CYCLISTE DE JUIN	5 000,00 €		5 000,00 €
PAROISSE : SAINT VAAST - SAINT-GERY	100,00 €		500,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	150,00 €		150,00 €
ASS NOUVEAU PLANNING FAMILIAL	150,00 €		150,00 €
TOTAL	9 000,00 €		10 000,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES : 10 000,00 €

TOTAL GENERAL : 456 900,00 €

- Précise que ces subventions ne sont pas grevées d'affectation spéciale mais ont bien pour objet les besoins généraux des associations bénéficiaires ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2010, article 65736 et 6574.

La séance est levée à 19 heures 30.